

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE



Ottawa à la rescousse de De Havilland

Après Canadair, Ottawa vole au secours de l'avionnerie De Havilland en l'autorisant à poursuivre le programme du Dash-8... malgré des pertes directes estimées à \$200 millions pour les 10 prochaines années, ont annoncé hier le président de la CDIC, M. Joel Bell, et le ministre responsable, M. Jack Austin. **Page 11**

Alcan investit \$1 milliard

La société Alcan a annoncé officiellement hier la construction d'une nouvelle usine d'électrolyse au Saguenay. Le projet, s'il ne créera pas de nouvel emploi dans l'industrie, n'en générera pas moins des retombées économiques substantielles pour l'ensemble du Québec. **Page 11**

Nouvelle enquête sur un Challenger

Un incident survenu la semaine dernière en Arkansas a amené les autorités américaines de l'aviation civile à ouvrir une autre enquête sur le Challenger de Canadair. **Page 11**

La relance de Port-Cartier

Les gouvernements de Québec et d'Ottawa s'approprieraient à affecter \$3 à \$4 millions à l'entretien des installations de l'ancienne ITT Rayonier, dans le but d'en empêcher le démantèlement. **Page 12**

Desmarais & Robitaille
845-3194

Je rencontre Jésus
5,95\$ Jean Vanier

Beyrouth à nouveau en guerre

Les milices chrétiennes pilonnent le secteur ouest sans avertir

BEYROUTH (Reuter) — Beyrouth est à nouveau en guerre depuis hier. Les milices chrétiennes ont pilonné dans la soirée sans avertissement préalable Beyrouth-Ouest, contrôlé par les musulmans, déclenchant plusieurs incendies et semant la panique parmi les civils.

Par ailleurs, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a recommandé hier le renouvellement du mandat de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL) et, « le moment venu »,

l'accroissement de son rôle qui est, à présent, de maintenir la paix au Sud-Liban.

À Beyrouth-Ouest, le tir de barrage a été lancé à la tombée de la nuit, après une journée de combats soutenus le long de la ligne de front et à la suite d'informations diffusées par la radio faisant état de bombardements sporadiques dans les quartiers résidentiels chrétiens de Beyrouth-est.

Quinze obus se sont écrasés dans un quartier central de Beyrouth-

ouest, près du bureau du premier ministre et huit autres ont touché la rue d'Hamra, principale artère commerciale de la ville.

Lundi soir, le conseil de commandement des Forces libanaises (milice chrétienne) avait annoncé un changement de politique dans le domaine des représailles, avertissant qu'elles n'attendraient plus « pendant des heures ou des journées entières avant de riposter, comme à présent ».

Le nombre des victimes n'est pas

connu, mais selon Radio-Beyrouth, les bombardements ont fait plusieurs morts.

Le pilonnage des chrétiens n'a pourtant pas mis fin au bombardement de Beyrouth-est et la radio des phalanges chrétiennes a annoncé que des obus lancés par les musulmans continuaient d'exploser dans les quartiers chrétiens deux heures après le début de la contre-offensive chrétienne.

C'est la troisième fois en cinq jours que les chrétiens bombardent

Beyrouth-ouest, mais c'est la première fois que leur artillerie ouvre le feu sur les quartiers résidentiels sans aucun avertissement.

Vendredi et samedi, la pluie des obus chrétiens s'était également abattue sur le secteur musulman de Beyrouth, mais seulement quand les Forces libanaises eurent annoncé leur intention de riposter contre « les sources du feu » dirigées contre les quartiers chrétiens.

Les bombardements des cinq der-

Voir page 10: Beyrouth

Le BTMI construira un autre métro au Mexique

par Alain Duhamel

D'ici à la fin de la semaine, le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II, se propose d'annoncer, au nom du Bureau de transport métropolitain international, la conclusion d'un contrat de construction d'un métro au Mexique.

Il s'agit, croit-on, de la construction du métro de la ville de Monterrey avec laquelle le BTMI international

prépare ce projet depuis quelques années.

M. Pierre DesMarais II, qui est aussi président de BTMI international, n'a pas voulu dévoiler hier, alors qu'il participait à l'assemblée du Conseil régional de Montréal de l'Institut des banquiers canadiens, la nature et la valeur du contrat. Il prépare pour vendredi matin une conférence de presse à ce sujet.

La CUM a créé le BTMI international en août 1980 pour favoriser l'ex-

portation de l'expertise du Bureau de transport métropolitain, constructeur du métro de Montréal. Elle demeure la seule actionnaire de cette société dotée d'un capital social de \$250,000.

Le Mexique demeure le plus important client à l'étranger du BTMI international. En 1981, BTMI international conclut un accord d'assistance technique avec Covitur, l'organisme responsable de la réalisation.

Voir page 10: BTMI



Le ministre du Revenu, M. Pierre Bussières, (à gauche) a subi hier une attaque virulente des conservateurs qui lui ont reproché, en comité, de cacher les problèmes de son ministère et la « persécution » que subissent les contribuables. M. Bussières a perdu son calme quand on l'a accusé de « prendre la fuite » parce qu'il devait s'absenter pour une réunion du cabinet. Lancant ses écouteurs sur la table, il a crié à ses adversaires qu'ils n'étaient « pas civilisés ». Son nouveau sous-ministre, M. Jack Rogers (à droite), a pris la relève. Plus tard, en après-midi, M. Bussières est revenu devant le comité. (Photolaser CP)

C-3: les libéraux appuient Laurin

Castonguay intervient à Ottawa

QUÉBEC (d'après PC) — Au moment où, dans la capitale fédérale, le « père » de l'assurance-maladie au Québec, l'ancien ministre Claude Castonguay, joignait publiquement sa voix au mouvement — unanime dans les administrations provinciales — d'opposition au projet de loi fédéral C-3 sur les services de santé, l'opposition libérale à Québec a promis hier d'appuyer le gouvernement Lévesque dans sa lutte contre la menace d'ingérence du gouvernement fédéral que représente le projet de Mme Monique Bégin, adopté lundi

par les Communes.

Le député libéral de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis, a fait savoir au ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, que son parti se joindra au combat que mène le gouvernement à la condition toutefois que ce combat soit non partisan et qu'il ne vise que les intérêts du Québec.

« Mais si, comme votre prédécesseur, vous choisissez la voie de la propagande politique, nous n'hésiterons pas à dénoncer un tel exercice »,

Voir page 10: Libéraux

Mission Challenger L'équipage a réussi à récupérer Solar Max

HOUSTON (AFP) — L'équipage de Challenger a offert hier une spectaculaire démonstration des possibilités de la navette en effectuant la toute première récupération d'un satellite dans l'espace.

Quelques heures plus tard, le président Ronald Reagan s'est adressé par radio aux cinq astronautes, Robert Crippen (le commandant), Francis Scobee (le co-pilote), George Nelson, Terry Hart et James Van Hoften, et a souligné l'aspect « historique » de cette opération.

« Vous avez fait un grand geste pour l'humanité lorsque vous avez attrapé le satellite avec le bras robot de Challenger », a dit M. Reagan à Hart, qui était responsable de la manoeuvre.

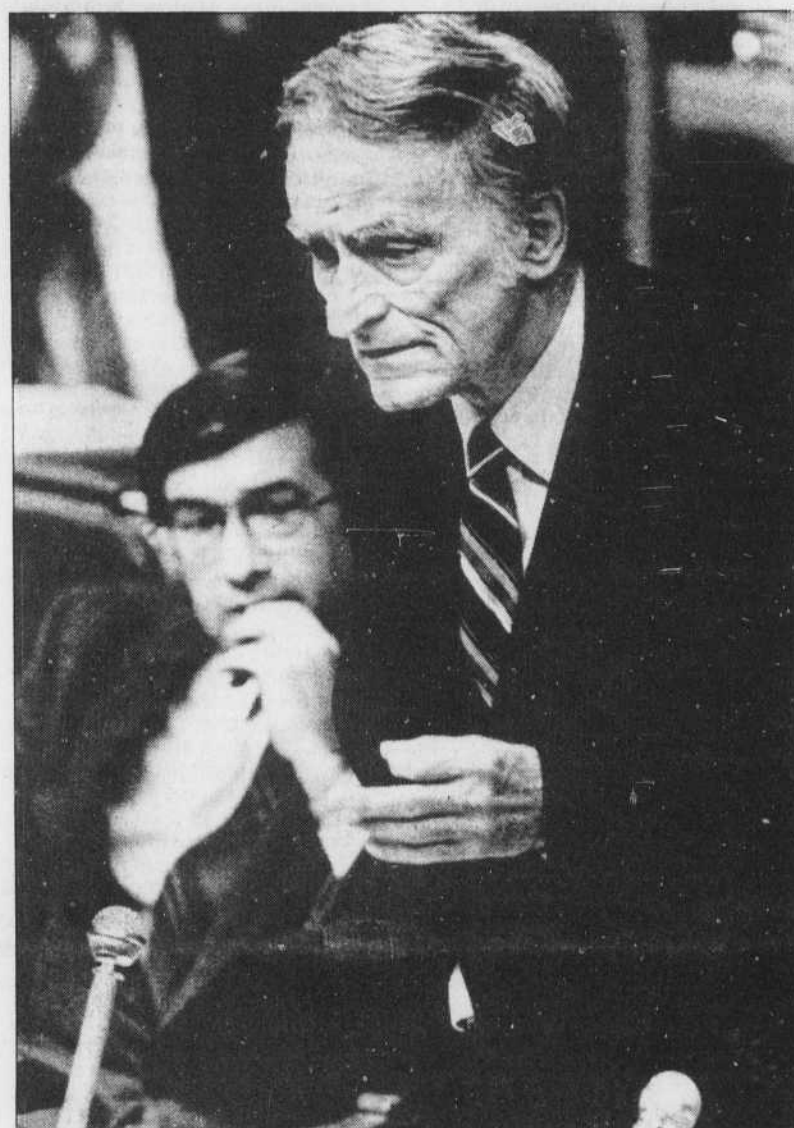
« Vous avez montré une fois de plus ce qu'est capable d'accomplir la navette », a-t-il également affirmé. La « cueillette » du satellite d'observation du soleil Solar Max a eu lieu vers 7 h 55 HNE, alors que Challenger survolait le Sud de l'océan Indien et effectuait sa 62e révolution autour de la Terre. Après avoir saisi sa proie avec le bras robot, Hart, le héros de la journée, l'a précautionneusement ramenée dans la soute du « cargo de l'espace » et l'a placée sur un châssis spécial.

Le satellite a ensuite été connecté à une alimentation électrique qui permettra, demain, de vérifier que les réparations effectuées par George Nelson et James Van Hoften ont été couronnées de succès.

Dans cette hypothèse, Solar Max sera redéployé dans le cosmos avec le bras manipulateur et cette 11e mission d'une navette pour aller être considérée comme une réussite à 100%. Évoquant leurs « bricolages », Nelson et Van Hoften ont déclaré hier que cela revient un peu à « faire de la chirurgie avec des gants de boxe ». Tous deux ont cependant répété pendant des dizaines d'heures les gestes qu'ils devront accomplir aujourd'hui dans la soute béante de Challenger.

Si les « mécanos de l'espace » échouent, le satellite sera laissé dans la soute et ramené à terre pour y être complètement démonté et révisé. La navette aura au moins prouvé qu'elle ne se contente pas de lancer des satellites, mais qu'elle peut également aller chercher ceux

Voir page 10: L'équipage



La critique libérale de l'Éducation, M. Claude Ryan, a mis en doute le jugement du ministre Yves Bérubé, selon qui la proposition de Comterm-Matra demeurerait plus avantageuse que celle de Matrox. M. Bérubé, de son côté, a indiqué qu'il ne possède toujours pas l'échéancier final de l'introduction des ordinateurs dans les salles de classe. (Photolaser CP)

Ryan revient à la charge dans le dossier des micro-ordinateurs

Bérubé n'a pas lu toutes les offres

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, a reconnu, hier, n'avoir pas lu en détail chacune des propositions des compagnies informatiques concernant la future commande de micro-ordinateurs pour les écoles du Québec.

Interrogé à l'Assemblée nationale par le député d'Argenteuil, M. Claude Ryan, le ministre a maintenu que la proposition de Comterm-Matra était plus intéressante que celle de Matrox. Ce point est contesté par M. Ryan dans le cas particulier d'un appareil à un seul lecteur de disques.

La décision du gouvernement ne sera certainement pas prise avant le 15 mai, a précisé M. Bérubé. Il ne qualifie pas de « lettre d'entente » mais de « proposition d'entente » ce qui lie le gouvernement au consortium Comterm-Matra. « Dans la mesure où un appel de propositions est public, ceci constitue évidemment une proposition d'entente... Il y a évidemment une proposition qui a été faite, qui implique des obligations de la part du gouvernement, obligations qui doivent être respectées comme tout autre appel de proposition fait par le gouvernement. C'est ce que nous avons cherché à préciser », a déclaré M. Bérubé.

Il a ajouté que les avis juridiques demandés par le ministère visent à préciser « la nature du cadre juridique pouvant régir un appel de propositions ». D'ordinaire, le gouvernement procède par soumission publique, avec un devis qui laisse peu de marge de manoeuvre aux soumissionnaires. Dans le cas des micro-ordinateurs scolaires, il a demandé des propositions pour un modèle idéal, qui n'existait que sur papier.

Le député d'Argenteuil n'a pas encore obtenu que soient rendues publiques les propositions émanant des compagnies informatiques: la Loi d'accès à l'information permet de considérer comme confidentiels des documents sur des contrats liant le gouvernement à des tierces parties.

En commission parlementaire de l'Éducation, lors de la défense des crédits de son ministère, M. Bérubé a précisé d'autre part que l'échéancier définitif de l'introduction de l'informatique dans les écoles n'avait pas encore été fixé. Au cours du mois de mars, une étude réalisée par le ministère a précisé la clientèle potentielle et donc les besoins du réseau scolaire pour le cours d'initiation aux sciences informatiques. Mais cette étude n'a pas encore reçu l'imprimatur de M. Bérubé.

Voir page 10: Bérubé

DEUX GRANDS BEST-SELLERS INTERNATIONAUX

L'HISTOIRE SANS FIN de Michael Ende

« Voilà sans aucun doute l'un des romans les plus étonnants qui aient vu le jour en Allemagne, voire en Europe, depuis la guerre. » (Le Monde)

- Un million d'exemplaires vendus en Allemagne.
- Un succès exceptionnel dans 27 pays.
- Un film à très grand budget, par les réalisateurs de La Guerre des étoiles, dans les salles du Québec dès cet automne.
- Un événement à ne pas manquer. C'est le livre à lire cette année, le cadeau idéal... et le compagnon de vacances parfait.

462 pages — 14,95\$

LA FILLE DE L'ANGLAIS de Peter Evans

« Un ton nouveau, audacieux, et des qualités littéraires si séduisantes qu'elles incitent à une lecture sans hâte, bien que l'intrigue soit tout à fait captivante. » (L'Express)

- Un « thriller » savamment construit.
- Un roman qui va beaucoup plus loin que le simple roman d'espionnage: un roman où passe un véritable souffle de vie.
- Un livre qui remporte un immense succès en Europe et en Amérique.

410 pages — 14,95\$



450 est, rue Sherbrooke, suite 390, Montréal Qc (514) 288-2371
EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES





◆ Bérubé

Par ailleurs, lors de la période de questions, hier, les députés se sont encore une fois préoccupés du péage des autoroutes, de la Société des alcools (SAQ), de Quebecair, du dédommagement des pertes encourues par les agriculteurs de quatre régions, et des emplois à Sacré-Coeur, dans la région du Saguenay.

Le conseil des ministres décidera très prochainement si le péage sera ou non supprimé sur les autoroutes. Le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, a eu l'occasion, hier, de rappeler que le gouvernement libéral dirigé par M. Robert Bourassa avait imposé le péage sur l'autoroute A-13 malgré le comité d'action anti-péage. Il estime que la moitié de la population du Québec est concernée par le paiement de péages sur les autoroutes et pas seulement 135,000 personnes.

Concernant Quebecair, le ministre des Transports a, par ailleurs, précisé, comme le signalait samedi LE DEVOIR, que le DC-8 utilisé dans le contrat avec la compagnie Fiesta avait été acheté et non loué à Air Canada. Ce contrat avec Fiesta créera cet été 54 emplois au Québec et environ 35 dans le reste du Canada, a annoncé M. Léonard. Quebecair estime qu'il n'y aura pas diminution d'emplois ailleurs sur son réseau et que la majorité des Québécois affectés à Toronto ne s'y installeraient pas à demeure. M. Léonard a ajouté que les modifications d'horaire pour servir la Gaspésie et les îles de la Madeleine entreraient en application le 29 avril.

Par ailleurs, une question du député de Maskinongé, M. Yvan Picotte, a permis au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, de rappeler sa foi en la souveraineté du Québec: «On passe l'année à se battre pour récupérer les 50 % de taxes qu'on a payées à Ottawa. Peut-être que si on payait les 100 % de taxes au Québec, on n'aurait plus besoin de se battre pour les récupérer.» Selon M. Garon, depuis le début de l'année 83, le Québec a versé \$145 millions en dédommagements aux agriculteurs (assurance-stabilisation, assurances agricoles et \$36 millions en assurance récolte): «C'est 25 fois plus que la plus grosse année des libéraux», a commenté M. Garon, ajoutant que depuis un an Ottawa n'a versé aucun dédommagement aux agriculteurs du Québec, alors qu'il est intervenu pour rembourser les dégâts d'une sécheresse exceptionnelle dans l'Ouest.

Cette semaine, le ministre de l'Agriculture rencontre l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour mettre au point les détails de la demande des agriculteurs québécois à Ottawa, à partir de l'accord de principe intervenu le 9 mars entre Québec et l'UPA. «C'est plus dur pour le gouvernement fédéral de dire non aux agriculteurs du Québec que de dire non au gouvernement du Québec», a déclaré M. Garon pour expliquer pourquoi Québec n'a pas encore demandé officiellement l'intervention fédérale et pourquoi le gouvernement se contentera d'appuyer la demande des agriculteurs.

La mauvaise humeur de la communauté de Sacré-Coeur, suite à la

fermeture des Produits forestiers Saguenay, se traduit depuis deux jours par le blocage des routes en direction de la Côte-Nord. En l'absence de M. Lévesque, le vice-premier ministre, M. Camille Laurin, a assuré le député de Saguenay, M. Ghislain Maltais, que le ministre de l'Énergie et des Ressources espérait régler «dans les meilleurs délais» la vente de l'entreprise et son redémarrage.

Enfin, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a promis de se renseigner davantage sur la situation financière actuelle de la Coopérative de Manseau, qu'a dirigée M. Pierre Allard, chargé de préparer l'éventuelle transformation en coopératives de quelques succursales de la SAQ.

◆ BTMI

tion du métro de Mexico. Il s'agissait alors d'un contrat de plus de \$150 millions, financé en bonne part par la Société pour l'expansion des exportations du Canada.

L'année suivante, le BTM international signait un accord avec l'État du Nuevo Leon pour la réalisation d'une étude de faisabilité, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), d'un système de transport en commun intégré pour la ville de Monterrey, principale ville de cet État. Monterrey a une population d'un peu plus d'un million d'habitants.

Le contrat, dont la valeur pourrait osciller entre \$150 et 200 millions, constituerait la suite logique des travaux et des rapports suivis du BTM international avec la ville de Monterrey depuis qu'il a obtenu le contrat pour la réalisation de la troisième phase du métro de la capitale mexicaine.

Depuis cette date, le BTM international n'a obtenu aucun contrat de cette importance à l'étranger. Les derniers états financiers publiés, couvrant l'année 1982, font état d'une chute importante de son activité. En 1981, le BTM international touchait des revenus de \$1,041,960 et des bénéfices de \$401,537. En 1982, ses revenus chutent de moitié pour atteindre \$529,588 et ses bénéfices tombent à \$305,499. Outre ses travaux à Mexico et à Monterrey, le BTM international a fourni de l'assistance technique à la compagnie Bombardier dans la fabrication de 180 voitures du métro de Mexico, à Via Rail pour l'aménagement de la gare intermodale de Québec et représenté la CUM à des congrès internationaux.

◆ Libéraux

a déclaré M. Paradis lors de l'étude des crédits du ministère des Affaires sociales.

M. Paradis a déploré la façon de procéder de l'ex-ministre Pierre-Marc Johnson qui, a-t-il dit, a préféré la voie de la propagande et de la publicité pour revendiquer une compétence qui appartient clairement au Québec.

Le ministre Laurin a désavoué le gouvernement fédéral pour avoir adopté cette législation qui constitue, selon lui, un recul important.

«Par rapport à la situation actuelle déjà difficile, la nouvelle loi constituerait un recul majeur équivalent à une municipalisation des gouvernements provinciaux par le gouvernement fédéral», a commenté le ministre Laurin lors de l'étude en commission parlementaire des crédits de son ministère.

M. Laurin a déclaré qu'en imposant des conditions nouvelles, sans avoir à s'impliquer davantage financièrement, le gouvernement fédéral transforme son pouvoir de dépenser en un pouvoir de faire dépenser les

Port-Cartier: ITT ne veut plus payer \$150,000 à QCM

par Rodolphe Morissette

Les industries ITT du Canada, de Toronto, qui ont assumé les affaires de Rayonnier Québec, ne veulent plus avoir à payer \$150,000 par an à la Québec Cartier Mining pour des services qui ne lui sont plus rendus depuis presque trois ans.

Aussi ITT du Canada a-t-elle demandé, hier, à la Cour supérieure un jugement déclaratoire en ce sens.

Une entente signée en 1972 entre ITT du Canada et la Québec Cartier Mining prévoyait que la filiale de celle-ci, la Cartier Railway, transporterait jusqu'en 1994 sur sa ligne ferroviaire le bois de coupe provenant des forêts situées au nord de Port-Cartier jusqu'à l'usine de pulpe de Rayonnier située dans la même ville. Cette usine avait coûté \$300 millions à construire au début des années '70.

La Québec Cartier Mining se servait parallèlement de la même ligne ferroviaire pour transporter vers Port-Cartier le minerai de fer qu'elle exploitait au nord, dans la région du lac Janine.

Rayonnier mit fin à l'exploitation de son usine le 12 septembre 1979. Le transport du bois déjà coupé se poursuivit durant deux

ans. Depuis septembre 1981, toutefois, la Cartier Rail n'a effectué aucun transport en faveur d'ITT Canada et ITT Canada a cessé de payer les factures.

Certes, l'entente de 1972 prévoyait que la Cartier Rail entretenait sept embranchements à la ligne ferroviaire pour permettre le transport du bois. Mais ITT du Canada prétend qu'elle n'a plus à le faire. Elle ne doit plus rien de l'autisme 1981 à la Québec Cartier Mining, disent ses représentants.

La Québec Cartier Mining n'en fait pas moins parvenir à la requérante, depuis lors, la facture minimale annuelle de \$150,000.

Les deux parties débattent en cour d'abord des questions de droit. L'entente de 1972 valait-elle dans la mesure seulement où l'usine de pulpe était exploitée et où il y avait effectivement transport de bois?

D'autre part, l'entente ne pré-supposait-elle pas qu'un service de train existe — ce qui n'est plus le fait. Enfin, ITT Canada soutient que Cartier Rail n'a eu aucun déboursé additionnel à encourir en matière d'équipement ferroviaire du fait de l'entente de 1972. La cause sera plaidée bientôt.

L'ex-ministre croit toujours que c'est par la collaboration entre les deux niveaux de gouvernement que les solutions doivent être envisagées. «Dans le passé, a-t-il conclu, il y avait beaucoup de souplesse et ce qui me fait peur aujourd'hui, c'est qu'on laisse tomber un régime de collaboration qui a fait ses preuves, même si tout est loin d'être encore parfait.»

◆ Beyrouth

niers jours, exception faite d'hier, ont fait une vingtaine de morts, la plupart des civils, et une centaine de blessés.

Les duels d'artillerie dans les quartiers habités par la population civile sont devenus de plus en plus fréquents depuis 15 jours, malgré les efforts déployés en vue de la mise en place d'un cessez-le-feu durable et du désengagement des factions rivales, à la suite de la conférence de réconciliation qui s'est achevée le mois dernier en Suisse sans aucun résultat concret.

Les bombardements d'hier ont fait s'évanouir le mince espoir de paix qui avait germé après l'accord intervenu lundi soir entre les parties belligères acceptant de désengager leurs forces le long de la ligne de front à Beyrouth.

Au lieu de cela, des tirs sporadiques se sont fait entendre dès hier matin de part et d'autre de la ligne de front, augmentant sensiblement en intensité vers midi, pour dégénérer ensuite en de véritables combats qui se sont soldés par le bombardement des quartiers résidentiels.

Aucune date n'a été fixée pour l'application de l'accord de désengagement, officiellement ratifié lundi soir par le «haut comité de sécurité» présidé par le chef de l'État, M. Amine Gemayel, qui regroupe des hauts responsables de l'armée et des trois milices rivales.

Après l'échec des multiples tentatives de mise en place d'un cessez-le-feu durable qui soit accepté par toutes les parties, M. Gemayel met à présent tout son espoir dans le rétablissement du calme dans la capitale et la conclusion d'un accord politique entre les groupes belligères, lors d'une conférence au sommet avec le président syrien Hafez al-Assad.

Ce sommet devait initialement se tenir à Damas en début de semaine. Il a ensuite été remis à aujourd'hui, mais on ne pense pas qu'il commencera avant demain ou vendredi.

La Syrie, principal allié des musulmans libanais, s'est érigée en arbitre de la situation au Liban depuis l'échec de la politique américaine et le départ des marines de Beyrouth en février.

À New York, dans un rapport au Conseil de sécurité de l'ONU M. Perez de Cuellar écrit que le gouvernement libanais lui a demandé la prolongation de six mois du mandat des casques bleus, qui expire le 19 avril.

Selon le secrétaire général des Nations unies, les 5,688 soldats de la FINUL n'accomplissent pas toutes les tâches qui leur avaient été confiées en 1978, lors de la création de cette force.

Le rôle de la FINUL était, notamment, d'obtenir le retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban, ainsi que le rétablissement de la paix, d'une situation normale et de l'autorité et de la souveraineté du gouvernement libanais.

«Je suggère donc que le Conseil étudie, le moment venu et indépendamment des accords intervenus dans les autres régions du Liban, une action future qui rende la FINUL plus efficace, particulièrement dans le sud du Liban, dans le contexte du retrait des troupes israéliennes», précise M. Perez de Cuellar.

Cela comprendrait: ■ le déploiement provisoire de la FINUL renforcée d'éléments de l'armée libanaise et des forces de sécurité interne, dans les régions évacuées par Israël;

■ le déploiement immédiat d'éléments de la FINUL dans la région de Saïda, dans le retrait israélien de cette zone, dans le but d'assurer la sécu-

Les morts de 36 bébés

Mme Phyllis Trayner pourrait apporter un peu de lumière

TORONTO (PC) — Les audiences de la commission Grange sur les morts mystérieuses de 36 bébés à l'hôpital pour enfants de Toronto se poursuivent aujourd'hui avec la déposition d'une autre infirmière, Mme Phyllis Trayner.

Son témoignage, souhaitent les membres de la commission, permettra peut-être de démêler les pièces d'un incroyable casse-tête. Mme Trayner dirigeait une équipe dans le pavillon de cardiologie de l'hôpital quand, de juin 1980 à mars 1981, 36 bébés ont perdu la vie. Depuis presque un an une commission d'enquête, présidée par le juge Samuel Grange de la Cour suprême de l'Ontario, essaie de faire la lumière sur cette affaire.

L'infirmière Trayner n'a pas encore comparu devant la commission, mais son nom a été mentionné à plusieurs reprises, car la plupart des bébés sont morts aux premières heures de la journée, soit lorsque son équipe était en poste à la section de cardiologie 4A.

Selon des experts, la mort de 29 des bébés est suspecte et dans le cas de sept autres, il se pourrait bien qu'ils aient succombé à une surdose délibérée d'une puissante drogue cardiaque, la digoxine.

Mme Trayner, en congé de maternité depuis le mois de mai, était au travail lorsque sont survenus 29 des 36 décès. Lors de son témoignage, on lui demandera surtout de faire la lumière sur une série d'incidents bizarres qui se sont déroulés à l'automne 1981.

D'autres témoins ont en effet rapporté que Mme Trayner avait reçu des menaces de mort par téléphone; qu'on avait maculé son auto, sa case à l'hôpital et la porte de son appartement à l'aide de rouge à lèvres; et que des drogues cardiaques avaient été trouvées dans sa soupe ainsi que dans les aliments d'une autre infirmière.

Hier, l'infirmière Susan Nelles a

terminé son témoignage, après six jours dans la boîte des témoins. Déjà accusée du meurtre prémédité de quatre des bébés, elle a été acquittée au stade de l'enquête préliminaire, en mai 1982, faute de preuves. Mme Nelles était aussi au travail lors de la mort de 22 des 36 bébés.

Hier, elle a refusé de jeter le

blâme sur qui ce soit. Quand un avocat, représentant les parents d'un des bébés morts mystérieusement, lui a demandé si elle n'avait pas une petite idée de la personne qui aurait pu causer la mort des enfants, elle a répondu qu'elle n'était pas qualifiée pour répondre à une telle question.

On l'a aussi interrogée sur un détail important dans cette histoire, soit l'injection par l'infirmière Trayner, d'un médicament non identifié au bébé Allana Miller quelques heures avant sa mort, le 21 mars 1981.

Mme Nelles a dit avoir été surprise en apprenant ce détail, rapporté par un autre témoin. Selon l'infirmière Bertha Bell, Mme Trayner aurait fait une telle injection vers minuit. Aucune intervention de ce genre n'était prévue pour le bébé Miller à une telle heure, a déclaré Mme Nelles, qui avait été accusée du meurtre de cet enfant.

Une autopsie du bébé Miller a démontré qu'il y avait plus de 35 fois de digoxine qu'une dose normale dans son organisme.

Tout au long de son témoignage, Mme Nelles a nié avoir administré des surdoses de digoxine aux bébés. A un moment, a-t-elle aussi dit, elle a cru que quelqu'un assassinait les enfants pour la discréditer en tant qu'infirmière, et qu'on avait tenté de l'incriminer plus sérieusement, lorsqu'il n'y avait plus eu de décès après son arrestation, en mars 1981.

Dans une deuxième phase, la commission doit scruter l'enquête policière qui a entraîné l'arrestation de Mme Nelles.

tial, mais les autres abeilles se portent bien, a-t-il ajouté. Les abeilles semblent s'être divisées en équipes et se sont réparties les tâches, a précisé Nelson.

Certaines travaillent à la construction de la ruche, tandis que d'autres assurent la distribution de la nourriture. Celle-ci se compose principalement d'une substance gélatineuse. Dès l'arrivée de Challenger sur orbite, vendredi dernier, la reine de cette colonie a pondu quelques oeufs dont le développement sera étudié à terre à l'issue de la mission, a affirmé Nelson.

Le seul problème pourrait bien être l'apesanteur, qui paraît les intriguer quelque peu, a ajouté l'astronaute. «Elles battent des ailes mais ne vont nulle part», a-t-il indiqué, ajoutant que certaines réussissent tout de même à traverser tant bien que mal le conteneur.

La ruche dont les insectes ont commencé la construction à des altitudes dont la forme est, semble-t-il, traditionnelle. Le but de cette expérience originale, conçue par un jeune étudiant de l'Institut de technologie du Tennessee, Dan Poskevich, est de voir si l'absence de gravité affecte le comportement des abeilles.

◆ Amérique latine

Suite de la page 9

changer la politique du gouvernement des États-Unis.

Les participants à la Conférence ont convenu de souligner l'importance d'événements comme celui-ci pour approfondir la connaissance et le rapprochement mutuels des divers secteurs démocratiques nord-américains, canadiens, québécois et latino-américains. À ce sujet, un consensus s'est établi pour qu'il y ait une suite à l'initiative de Montréal, considérant que l'ALDHU est l'institution appropriée pour ce faire.

Les participants ont signalé d'un commun accord que la faible présence des organisations de femmes et des syndicats avait constitué un des points faibles de l'événement et a recommandé que l'on voit à corriger cette situation dans les futures rencontres.

11 avril

par la PC et l'AP

1982: un extrémiste juif d'origine américaine ouvre le feu sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem, tuant une personne et en blessant quatre autres.

1981: le président Reagan, blessé 12 jours plus tôt à la poitrine lors d'une tentative d'assassinat, regagne la Maison-Blanche.

1978: les forces israéliennes commencent à se retirer du Sud-Liban après l'appel de l'ONU demandant une évacuation totale.

1973: le dirigeant nazi Martin Bormann est officiellement déclaré mort et son nom est rayé de la liste ouest-allemande des criminels de guerre recherchés.

1972: un séisme dans le Sud de l'Iran fait 4,000 morts.

1961: le Nigeria déclare un boycott commercial avec l'Afrique du Sud.

1951: le président Harry S. Truman limoge le général McArthur de son commandement en Extrême-Orient.

Il s'est né le 11 avril: le chanteur québécois Jacques Blanchet (1931); le cinéaste québécois Norman McLaren (1914); l'ex-leader conservateur canadien Robert Stanfield (1914).

AUJOURD'HUI

Réunion d'information sur les camps de vacances au cégep Édouard-Montpetit, local 070, 100, Gentigny à Longueuil. 340-9726.

À l'atrium de la maison Alcan, 1188 ouest, rue Sherbrooke, Anne-Marie Dubois, pianiste, à midi.

Conférence d'Epilepsie-Montréal, au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, 2275 est, rue Laurier, à 19 h 30. Le Dr Michel Lemay parlera de la relation parents-enfants. 527-4128.

Déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la Rive-Sud en compagnie de M. Jacques Finet, maire de Longueuil, à midi 30 au Sheraton—Le Saint-Laurent. 651-6570.

Le Club des diplômés universitaires invite ses membres et invités à sa rencontre hebdomadaire à 21h, au bar Entre-Temps du centre Sheraton, angle Dorchester et Stanley. 340-1515.

Conférence sur l'apprentissage du contrôle des rêves, à 20 h, au centre Eckankar, 1319 est, rue Sainte-Catherine. 521-6518.

Les étudiants des cours de sculpture sur pierre vont inviter à voir leurs œuvres jusqu'au 17 avril, au foyer du studio-théâtre Alfred-Laliberté et de la salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Judith-Jasmin de l'U-QAM.

Nouvelle Acropole présente à 20 h une conférence intitulée «Les symboles magiques». Rendez-vous au 7616, rue Berni. 272-7263.

Les sœurs Jo Maillejac (jogging) ont lieu tous les mercredis jusqu'au 22 juin de 17 h 30 à 19 h 20, au Centre Immaculée-Conception. Essai gratuit ce mercredi, au 4265, rue Papineau. 527-1256.

L'Association gnostique internationale vous propose une conférence intitulée «Initiation aux dimensions parallèles», à 19 h 30 au 7527, rue Christophe-Colomb. 274-8872.

«L'évolution de l'antigymnastique et l'intégration dynamique de la structure corporelle» sera le thème de la conférence que donnera Mme Sylvie Boe, à 20 h 30, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.

À 19 h 30, conférence du Dr André Laperrière, chiropraticien, et de Mme Albert Thibault, conseillère, sur l'hydrothérapie ou les bienfaits thérapeutiques de l'eau. 325-0150, poste 376.

Le collège Lassalle présente un séminaire d'une durée de deux jours intitulé «La bureautique pour les gestionnaires». 281-1919.

Le Centre d'épanouissement intégral vous invite à une rencontre gratuite à 20 h, intitulée «L'ouverture du cœur». 388-1402.

La Société généalogique canadienne-française présente, à 20 h aux Loisirs Saint-Édouard, 6515, rue St-Denis, Mlle Brisson, historienne, qui parlera de ses recherches sur la généalogie des familles Brisson. 276-3860.

Conférence de la Coop des consommateurs de Montréal à 19 h 30, au Cooprix Legendre, 1420 est, rue Legendre. Mme Francine Simard, diététiste du Centre de nutrition multi-modal et auteur de *L'Initiation à la cuisine minceur*, sera la conférencière invitée.

Conférence sur l'architecture et le design à 20 h, au Centre de création et de diffusion en design, à l'Université du Québec, 175, avenue du Président-Kennedy, salle 1930.

Ciné-collège termine sa saison avec Woodie Allen dans *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander*, à 19 h 30 à l'auditorium du collège Lionel-Groulx, 100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse. 430-3120.

De midi à 14 h, au salon Alfred-Rouleau de l'hôtel Méridien, complexe Desjardins, déjeuner-causerie de M. Louis Sabourin, professeur, directeur du Groupe d'étude de recherche et de formation internationale de l'ENAP. 866-2916.

Réunion d'information et diaporama de Détour-Nature à 19 h au 154, rue Villaray, relatifs à des vacances de Pâques dans le parc de la Gaspésie et les monts Chic-Chocs. 271-6046.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à la caisse d'économie, 2600 est, boul. Saint-Joseph, de 14 h 15 à 20 h 30.

Envoyez
des cartes
unicef



Pour obtenir notre catalogue gratuitement, composez sans frais: 1-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.

Les Flames préféreraient affronter les Islanders plutôt que les Oilers

EDMONTON (PC) — L'entraîneur des Flames de Calgary, Bob Johnson, prétend que son équipe parviendra un jour à disposer des Oilers d'Edmonton.

Mais ce jour, rappelle Johnson, n'est pas venu durant la saison régulière et les chances sont minces de voir se produire lors de la série finale de la section Smythe, qui

commence jeudi à Edmonton.

Si on lui en donnait le choix, Johnson préférerait rencontrer les Islanders de New York, quatre fois champions de la coupe Stanley. Les Flames ont remporté leur série en saison contre les Islanders, mais ont présenté une piètre fiche de 0-7-1 contre les Oilers.

Ce qui inquiète le plus Johnson,

c'est le côté imprévisible des Oilers.

« Vous ne savez jamais ce que fera un joueur comme le défenseur Paul Coffey, dit-il. Les Oilers ont tellement d'armes en attaque. Ils attaquent toujours à quatre ou à cinq. Et que dire de leurs gardiens. Ils ont fait un travail colossal contre nous cette saison ».

Pendant que Grant Fuhr et Andy Moog connaissent beaucoup de succès en saison régulière contre les Flames, les gardiens du Calgary, Don Edwards et Réjean Lemelin, ont connu leurs pires sorties contre les gros canons des Oilers.

Aucun des deux entraîneurs n'a dit qui sera devant le filet pour le premier match, mais du côté des Flames, on a demandé à Lemelin de s'entraîner lundi, tandis que Edwards a bénéficié d'une journée de congé.

Fuhr a été devant le filet des Oilers pour leurs trois matches contre Winnipeg.

Pour tenter de trouver une solution à ses problèmes, Johnson a passé la journée d'hier à étudier deux films: celui de la défaite des Oilers lors du quatrième match de la série finale de la coupe Stanley face aux Islanders de New York l'an dernier, et celui de la victoire surprise de ses Flames contre l'équipe nationale de l'URSS la saison dernière.

Il a même téléphoné à Dave Chambers, ancien entraîneur de l'équipe nationale italienne, qui a battu les États-Unis et fait match nul contre le Canada lors du dernier championnat du monde.

« Vous savez qui portaient les couleurs du Canada? a demandé Johnson. Wayne Gretzky et Bobby Clarke. Les Italiens auraient pu l'emporter s'ils avaient marqué en dernière minute plutôt que de toucher le poteau. Je me devais de téléphoner à ce gars-là. Son plan de match était sûrement bon ».

Les Flames seront toujours sans les services de leur as joueur de centre Kent Nilsson, mais ils croient avoir un certain avantage parce que les Oilers ne les ont pas vus à leur meilleur encore.

« Nous n'avons rien montré aux Oilers cette saison, a dit le vétéran Lanny McDonald. Nous n'avons rien à perdre ».

L'an dernier, Les Oilers avaient remporté la série 4-1.

« Tout indique que les Oilers vont gagner encore, a admis Johnson. Mais, cette fois, nous avons la chance de nous préparer à les affronter ».

Long dirigera les Jets

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg, qui ont été éliminés en trois matches par les Oilers d'Edmonton des séries de la coupe Stanley, ont consenti un contrat à long terme à leur entraîneur Barry Long.

« Après avoir étudié la situation et avoir constaté les progrès de l'équipe, nous avons cru qu'il était dans le meilleur intérêt de l'équipe que de renouveler le contrat de Barry Long », a dit le directeur-gérant John Ferguson.

Ferguson a précisé également que les assistants Bill Sutherland et Rick Bowness avaient signé des contrats de deux ans.

Long, 34 ans, est devenu entraîneur des Jets en novembre dernier. Il avait remplacé Ferguson, qui avait pris le poste après avoir congédié Tom Watt.

Ancien défenseur des Jets, des Red Wings de Detroit et des Kings de Los Angeles, Long a conservé une fiche de 25-25-8 à la barre des Jets.

Ferguson a dit que Long a fait de l'excellente besogne. « Nous nous attendons à ce que l'équipe progresse encore l'an prochain et nous croyons que Long est l'homme qu'il nous faut », a dit Ferguson.

chronique sportive

De la bière dans la coupe Stanley!

par Richard Milo

La bière O'Keefe demeure le plus gros vendeur au Québec. Et c'est dans cette optique qu'il faut comprendre l'importance du grand défilé Canadien-Nordiques qui s'opérera au cours des prochains jours au Colisée et au Forum.

Bon dernier au Québec, Carling-O'Keefe a connu une progression remarquable depuis l'association de la brasserie aux Nordiques, en 1972. Au point qu'elle détient présentement plus de 52 pour cent du marché de la bière dans la Vieille Capitale, les ventes ayant enregistré un bond spectaculaire à l'achat de l'équipe par la brasserie, en 1976, puis à l'entrée de l'équipe dans la Ligue nationale, en 1979.

« O'Keefe profite de son association avec les Nordiques. Tout comme elle bénéficie du véhicule que constitue les Expos, l'été », confirme M. Hector Saint-Louis, directeur des relations publiques et commerciales de la Brasserie O'Keefe du Québec.

« Il faut savoir que 20 pour cent de la population consomme 80 pour cent de la bière. L'objectif est de rejoindre l'autre 80 pour cent de consommateurs », ajoute-t-il comme pour mieux préciser l'enjeu qui se jouera sur la patinoire du Colisée à compter de jeudi.

Hier, un porte-parole des Nordiques a confirmé que le match se jouera devant une salle comble d'environ 15,350 personnes. Et le match sera retransmis dans le cadre de la *Soirée du hockey* que commandite Molson et sur le réseau des Nordiques à Québec (CFM 4) et Rivière-du-Loup que commandite Carling-O'Keefe, le seul privilège consenti par Molson à l'entrée des Nordiques dans la Ligue nationale, en 1979.

Qu'à cela ne tienne, Carling-O'Keefe s'est gâté la faveur des amateurs de la Vieille Capitale en dotant Québec d'une équipe de la LNH.

« Ce fut le coup de foudre », dit M. Saint-Louis, pour lequel la grande fidélité des consommateurs de Québec n'est pas étrangère au sentiment que « la brasserie a sauvé l'équipe ».

À ce propos, M. Saint-Louis émet certaines réserves sur les résultats du dernier sondage Sorecom qui donne la deuxième place à Carling-O'Keefe dans la région de Montréal (35 pour cent contre 37 pour cent pour Labatt et 27 pour cent pour Molson), précisant que les chiffres « portent à confusion » quant à la véritable part du marché des brasseries dans les grandes régions du Québec.

Le sondage Sorecom, que Le Soleil a rendu public le 28 mars, n'indique que la proportion des bu-

veurs de bière qui consomment chacune des marques. Il ne tient pas compte de la quantité que consomment les buveurs de bière... surtout au fil d'un match Canadien-Nordiques et encore plus en saison éliminatoire.



Marcel Aubut

Quelle bière boira-t-on? Sûrement une O'Keefe à Québec, où la brasserie détient un net avantage de 39 pour cent (61 à 22 pour cent) sur Molson. Et probablement une Molson à Montréal, où les sollicitations de la brasserie de la rue Notre-Dame seront d'autant plus touchantes que la troupe de Jacques Lemaire vient de causer la surprise de l'année en éliminant les Bruins de Boston.

Ceci dit, Carling-O'Keefe n'a pas attendu la fin de l'entente de cinq ans pour rompre avec le monopole de Molson sur la *Soirée du hockey*. Carling-O'Keefe a en effet payé la somme de \$ 5 millions pour les droits de télédiffusion au Canada des matchs des 14 équipes américaines disputées aux États-Unis, ce qui signifie que la *Soirée du hockey* ne pourra plus présenter un match d'une équipe canadienne disputé sur une patinoire américaine même s'il s'agit du septième et dernier match de la coupe Stanley.

Le coup, qu'a réussi Me Marcel Aubut en sa qualité de président des Nordiques, est d'autant plus formidable que Carling-O'Keefe pourra ainsi associer son produit à toute la Ligue nationale de hockey. Et la brasserie a ainsi répondu à sa façon au refus du Canadien de partager son exclusivité des ondes, l'an dernier.

On boira de la bière dans la coupe Stanley.

La course du Parc olympique

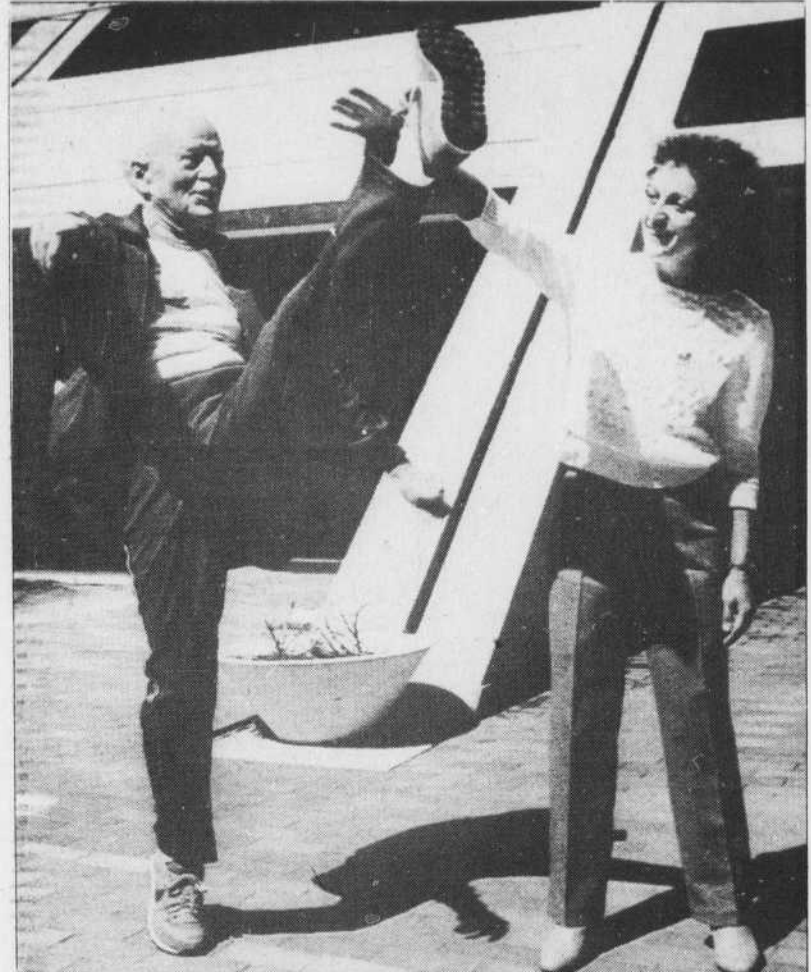
La conférence avait lieu à la Brasserie O'Keefe. Et il s'agissait d'une invitation de Guy Lépine, le directeur général du Centre Immaculée-Conception qui organise la course du Parc olympique, le dimanche 6 mai.

Le Centre Immaculée-Conception innove cette année en présentant un 10 kilomètres pour l'élite auquel participeront Lisiane Bussières, Alain Bordeleau, Philippe Laheurte et Réal Desjardins.

À l'horaire, des courses de 10 et 12 kilomètres pour tous, une épreuve de 1,6 kilomètre pour les jeunes de 12 ans et moins et un 5 kilomètres.

Les parents pourront par ailleurs participer à l'épreuve en toute quiétude puisqu'une garderie sera aménagée à quelques pieds de la ligne de départ et d'arrivée.

La date limite de l'inscription a été fixée au 28 avril.



L'ancien gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, n'a rien perdu de sa souplesse malgré ses 83 ans. M. Michener et la marathonnienne Jacqueline Gareau sont les présidents d'honneur de la Semaine de la course à pied au Canada, du 13 au 21 mai. (Photolaser CP)

Jake Gaudaur et Terry Evanshen au Panthéon de la renommée de la LCF

HAMILTON (PC) — Jake Gaudaur, commissaire de la ligue canadienne de football durant 16 ans et dont le mandat prend fin le 1er juin prochain, et le re-

ceveur éloigné Terry Evanshen sont parmi les cinq joueurs et bâtisseurs qui seront admis au Panthéon de la renommée du football canadien l'été prochain.

Seymour Wilson, de Hamilton, un ex-dirigeant de l'Union canadienne de rugby et de la LCF de 1938 à 1970, est également en lice dans la catégorie des bâtis-

seurs. Le quart-arrière Joe Kapp, qui a conduit les Lions de la Colombie-Britannique à leur seule victoire en Coupe Grey en 1964, et Tom Brown,

un coéquipier de Kapp avec les Lions et lauréat à deux reprises du trophée Schenley remis au meilleur joueur de ligne, sont les autres candidats chez les joueurs.

La cérémonie aura lieu le 18 août prochain et portera le nombre des membres du Panthéon du football canadien à 124. De ce nombre, 84 sont des joueurs.

Gaudaur, âgé de 63 et natif de Orillia, en Ontario, est reconnu comme l'un des maîtres d'oeuvre de la Ligue canadienne. Il a consacré 45 ans de sa vie au football canadien.

Ancien champion canadien et nord-américain de canotage, Gaudaur s'est joint aux Tiger-Cats de Hamilton comme joueur en 1940. Au cours de sa carrière de 13 saisons, il a gagné la coupe Grey à deux re-

prises avant d'être nommé directeur de l'équipe et plus tard président.

Il a occupé cette position, aussi bien que celle de directeur général, jusqu'en 1967. Son équipe a gagné neuf titres de la conférence est et quatre coupes Grey durant cette période. Il a accédé au poste de commissaire en 1968 et, en 1982, il a indiqué qu'il ne demanderait pas un renouvellement de son contrat qui devait expirer en 1985. Le mois dernier, l'avocat Doug Mitchell a été désigné pour succéder à Gaudaur et il entrera en fonction le 1er juin prochain.

Evanshen, qui a évolué pour quatre différentes équipes durant sa carrière de 14 ans, a capté 600 passes pour des gains de 9,670 verges et 80 touchés.

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi
Cincinnati 9, Montréal 6
Los Angeles 4, Chicago 2

Hier
Philadelphie 3, Houston 1
New York à Atlanta



Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	g	p	cs	pp	cc	moy.
Carter	22	9	5	1	391	
Dawson	21	5	4	0	238	
Dilone	4	1	2	0	250	
Flynn	0	0	0	0	000	
Francona	19	6	1	0	316	
Little	26	9	2	0	346	
Raines	25	12	5	0	480	
Ramos	5	1	0	0	200	
Rose	27	7	0	0	260	
Salazar	19	4	0	0	211	
Speier	1	1	0	0	1000	
Stenhouse	4	1	0	0	250	
Thomas	4	0	0	0	000	
Wallach	24	6	7	3	250	
Whitford	2	0	0	0	000	

Buts volés: Dawson, Rains, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	mi	pb	rm	mpm
Gullickson	0-2	10.1	9	6	7.86
Harris	0-0	5.0	2	6	3.50
James	0-0	4.0	4	3	9.30
Lee	1-1	12.2	5	6	3.57
Lucas	0-0	0.2	1	1	15.00
McGaffigan	0-0	0.0	0	0	0.00
Palmer	1-0	5.0	1	4	1.80
Reardon	0-0	4.0	3	3	0.00
Schaltzeder	0-0	2.2	1	4	3.46
Smith	1-0	6.2	4	3	5.45

Parties sauvées: Reardon, 2; Harris, 1.

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	4	1	.800	—
PHILADELPHIE	4	2	.667	½
PITTSBURGH	3	2	.600	1
ST-LOUIS	3	2	.600	1
MONTREAL	3	3	.500	1½
CHICAGO	3	3	.500	1½

	g	p	moy.	diff.
SAN DIEGO	4	1	.800	—
CINCINNATI	3	3	.500	1½
ATLANTA	2	3	.400	2
LOS ANGELES	2	4	.333	2½
SAN FRANCISCO	1	4	.200	3
HOUSTON	1	5	.167	3½

LIGUE AMERICAINE

	g	p	moy.	diff.
DETROIT	6	0	1.000	—
CLEVELAND	3	1	.750	2
TORONTO	3	3	.500	3
BOSTON	3	3	.500	3
NEW YORK	3	4	.429	3½
BALTIMORE	0	4	.000	5
MILWAUKEE	0	5	.000	5½

	g	p	moy.	diff.
OAKLAND	5	1	.833	—
SEATTLE	4	1	.800	½
KANSAS CITY	3	2	.600	1½
MINNESOTA	3	3	.500	2
TEXAS	2	4	.333	3
CALIFORNIE	2	4	.333	3
CHICAGO	1	3	.250	3

HOCKEY

Ligue Nationale

Éliminatoires
(Huitièmes de finale 3 de 5)

Mercredi
Montréal 2, Boston 1
Québec 3, Buffalo 2

Islanders 4, Rangers 1
Washington 4, Philadelphie 1
Chicago 3, Minnesota 1
St-Louis 3, Detroit 2

Edmonton 9, Winnipeg 4
Calgary 5, Vancouver 3

Jeudi
Montréal 3 Boston 1
Québec 6, Buffalo 2

Rangers 3, Islanders 0
Washington 6, Philadelphie 2
Minnesota 6, Chicago 5
Detroit 5, St-Louis 3

Edmonton 5, Winnipeg 4
Calgary 4, Vancouver 2

Samedi
Montréal 5, Boston 0
Québec 4, Buffalo 1

Rangers 7, Islanders 2
Washington 5, Philadelphie 1
Minnesota 4, Chicago 1
St-Louis 4, Detroit 3

Edmonton 4, Winnipeg 1
Vancouver 7, Calgary 0

Dimanche
Islanders 4, Rangers 1
Chicago 4, Minnesota 3
St-Louis 3, Detroit 2
Calgary 5, Vancouver 1

Hier
Rangers à Islanders
Chicago au Minnesota

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	g	a	pts
Secord, Chi.	3	4	7
Gilmour, Stl.	1	6	7
Petersson, SL	5	1	6
Kurri, Edm.	4	2	6
Reinhart, Cal.	3	3	6
Yzerman, Det.	3	3	6
Coffey, Edm.	2	4	6
Duguay, Det.	2	3	5
Gretzky, Edm.	1	4	5

COUPE STANLEY

	g	p	bp	bc	pts
Série "A"					
MONTRÉAL	3	3	0	10	2
BOSTON	3	0	3	2	10

	g	p	bp	bc	pts
Série "B"					
QUÉBEC	3	3	0	13	5
BUFFALO	3	0	3	5	13

	g	p	bp	bc	pts
Série "C"					
RANGERS NY	4	2	2	12	10
ISLANDERS NY	4	2	2	10	12

	g	p	bp	bc	pts
Série "D"					
WASHINGTON	3	3	0	15	5
PHILADELPHIE	3	0	3	5	15

	g	p	bp	bc	pts
Série "E"					
MINNESOTA	4	2	2	14	13
CHICAGO	4	2	2	13	14

	g	p	bp	bc	pts
Série "F"					
ST-LOUIS	4	3	1	13	12
DETROIT	4	1	3	12	13

	g	p	bp	bc	pts
Série "G"					
EDMONTON	3	3	0	18	7
WINNIPEG	3	0	3	7	18

	g	p	bp	bc	pts
Série "H"					
CALGARY	4	3	1	14	13
VANCOUVER	4	1	3	13	14

Un important procès pour l'avenir des JO

LOS ANGELES (AP) — Si une poursuite anti-monopole déposée par Willie Gault, un sprinter de classe internationale qui a signé un contrat professionnel avec la Ligue nationale de football, donne des résultats positifs, toute l'image du sport amateur pourrait être transformée et les athlètes professionnels pourraient être admis aux Jeux olympiques. C'est l'avocat de Gault, Everett Glenn, qui a fait ces déclarations hier.

« Dans notre argumentation, nous prétendons que ce sont les athlètes qui font les jeux, a dit Glenn. Des athlètes de classe internationale comme Carl Lewis, Mary Decker et Alberto Salazar devraient toucher quelque chose pour ce qu'ils apportent à leur sport ».

Gault a porté les couleurs des Bears de Chicago la saison dernière après avoir pris part aux championnats mondiaux d'athlétisme et aux Universiades. Il poursuit le Comité international olympique, la Fédération internationale d'athlétisme et le Congrès athlétique américain parce qu'on l'empêche de participer aux Jeux de Los Angeles.

Glenn prétend que les lois anti-monopoles américaines interdisent les boycotts de groupe et les monopoles. Dans la poursuite on mentionne que le sport amateur est une organisation d'affaires qui cherche à faire des profits.

« Nous prétendons que ces trois organismes ont un monopole sur l'athlétisme. Nous prétendons que ces organismes ont conspiré pour empêcher M. Gault et d'autres athlètes de participer aux Jeux ».

« Nous avons en main une déclaration de Steve Mahre, qui reconnaît avoir touché plus de \$400,000 en une saison et plus de \$600,000 en une autre saison pendant qu'il compétitionnait à titre d'amateur, a dit Glenn. Selon lui, le fond intrust était ridicule parce que les arguments qui y étaient versés, lui étaient remis immédiatement ».



Jacques Lemaire refuse de dévoiler « toute » sa stratégie à quelques heures du premier match opposant le Canadien aux Nordiques, demain au Colisée. (Photolaser CP)